

# **ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE WINTZENHEIM**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Du 27 mars 2024**

Début de la séance à 20 h 00

Ordre du jour :

### **1. Ouverture de l'Assemblée Générale par M le Président**

Patrice Claudel souhaite la bienvenue aux personnes présentes (40 présents avec les procurations) et salue M. Leroy.

Il présente le bureau à la tribune.

L'ordre du jour est approuvé.

La procédure de vote à main levée est acceptée par l'assemblée.

### **2. Approbation du PV de l'Assemblée de l'an dernier**

Le PV a été envoyé par courriel ou courrier postal à l'ensemble des membres.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapport moral du Président**

Le rapport moral est présenté par Patrice Claudel.

10 bénévoles animent le CA.

L'EMDW, une structure sociale, représente le monde associatif de la culture.

Avec des bénévoles impliqués et 25 professeurs de musique, l'EMDW fait partie intégrante de la commune, elle existe dans le cadre de l'Arthuss, elle est accueillie gracieusement dans les locaux de la Mairie

Fortement lié au canton de Wintzenheim, l'EMDW rend accessible la musique à un grand nombre de personnes valides ou bien handicapées et favorise le lien social sur la commune.

Le Président cite les membres du CA et leurs missions.

263 élèves sur le dernier exercice. Le président insiste sur la place centrale des professeurs de l'école, de leurs qualifications, leurs engagements et leurs dynamismes. Les parents et partenaires participent à l'essor de l'EMDW.

Le Président rappelle le soutien de la Mairie sur la logistique des actions avec un interlocuteur privilégié, sur l'aide à la communication, sur le prêt des locaux malgré l'augmentation des coûts de l'énergie.

L'école est reconnue d'intérêt général et peut recevoir des dons.

Le Président remercie les partenaires pour leur accompagnement dans les projets de l'EMDW.

#### **4. Rapport d'activités**

Matthieu Ritz présente le rapport d'activité de l'EMDW.

Ecole spécialisée dans l'expression de la Musique et de la Danse qui vise à former les artistes de demain. Les objectifs sont regroupés dans le projet d'établissement.

L'école se décompose en 70 % d'élèves en musique et 30 % en danse avec 70 % de féminisation des membres.

80 % des élèves viennent de Wintzenheim ou des communes environnantes, la part des membres des environs est en croissance (Colmar, Turckheim...)

La majorité des élèves a entre 5 et 14 ans. Mais ensuite, à cause des études, des élèves quittent l'école. L'école de Wintzenheim comporte une particularité : c'est la seule à compter autant d'adultes dans ses rangs.

Les pratiques collectives (Orchestre, Harmonie...) restent essentielles pour affirmer une dynamique de groupe, cette année pas moins de 9 ensembles sont présents à l'école sous l'impulsion des professeurs.

Le carrousel instrumental participe au choix de l'instrument par les enfants.

De nombreuses pratiques sont offertes aux élèves plus la danse (classique et moderne jazz), cette année ouverture d'une classe de harpe et de ukulélé.

Les classes de danses sont bien équilibrées.

Grande stabilité des professeurs dans l'école, c'est donc qu'ils s'y sentent bien ! Une nouvelle professeure de chant est accueillie pour assurer le relais avec Mme Ougier, elle propose une pratique supplémentaire en chant actuel et possède une formation auprès des enfants en situation de handicaps.

Activités :

Sortie pédagogique Pierre et le Loup au PMC à Strasbourg

Concert d'ancien élève : Daniel

Ensemble des professeurs de l'école

Spectacle de danse au COSEC

Fête de fin d'année

Initiation à la pratique instrumentale permettant au jeune de public de mieux choisir un instrument

Réunion pédagogique de rentrée

Fête de Noël

Azariste et le voyage des sens

Le directeur remercie les bénévoles pour l'ensemble de l'année.

Le directeur souhaite développer des actions éducatives et artistiques auprès de différents publics n'ayant pas forcément accès à l'école et à la culture au sens plus large. Il a à cœur de rendre cette dernière plus accessible. Il souhaite développer un axe afin d'offrir une expérience culturelle et artistique au public qui ne se sent pas forcé

concerné. Le directeur souligne que plus de 100 ateliers en milieu scolaires sont en cours avec le festival Azariste et que les retours des différents participants (enfants et équipes éducatives) sont plus que positifs et encourageants.

## **5. Bilan financier 2023**

Les comptes sont présentés par Guy Estatico. Mr Estatico précise que ces chiffres englobe également le projets Azariste.

Produits d'exploitation : 303 689 €

Charges d'exploitation : 305 855 €

Résultat de l'exercice : - 2166 €

Produits exceptionnels : 2509 €

Excédant : 343€

Déficit en partie dû au non recouvrement de la totalité des frais d'écolage bien que Les frais d'écolage soient passés à 147 156 €.

170 328 € de salaires plus 41 749 € de charges.

La location des locaux évalués à 58 000€ sont intégrés au budget.

Les subventions d'exploitations versées par la commune sont au niveau de 55 000 €.

Projet Azariste : 22600 euros de subventions.

## **6. Rapport des réviseurs aux comptes**

Les réviseurs aux comptes, Véronique Horellou, Patricia Gehin et Gilles Lallemand demandent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier par courrier.

## **7. Budget prévisionnel 2024**

Le budget prévisionnel est présenté par Guy Estatico.

Chiffres d'affaires : 156 400€

Subventions : 120 000 €

Total : 276 400 €

Résultats : -9900 €

Actions : augmentations des tarifs, nouvelle convention avec la mairie, ventes ponctuelles de boissons et restauration à instituer, trouver de nouveaux partenaires.

Mairie : Mr Leroy annonce une augmentation de 5000€ de la subvention (conseil en juin)

Décisions du CA du 6 mars 2024 pour les tarifs :

Les tarifs d'écolage étant inchangés depuis 2014, il a été remarqué que ces derniers ne recouvraient plus les salaires.

Par conséquent, le CA décide :

-augmentation de 1% des tarifs tous les ans pendant 5 ans

-augmentation forfaitaire des cours de danses : 345€/an pour 1h

250€/an pour l'éveil

390€/an pour 1h30

- modification du régime des réductions : maintien des 5% pour les habitants, 8% de réduction à partir de la 2<sup>ème</sup> activité non subventionnée.

Nouveaux tarifs applicables dès la rentrée 2024/25.

## **8. Cotisations 2024**

La cotisation est maintenue à 30 € par famille pour la saison 2024-2025. Adoptée à l'unanimité

## **9. Renouvellement du comité**

Virgine, Florence et Guy sont sortants. Virginie ne se représente pas.

Florence et Guy se représentent. Ils sont élus à l'unanimité.

## **10. Renouvellement des Réviseurs aux Comptes**

Véronique Horellou ET Pierre Lenepveu, sont élus réviseurs (res) aux comptes à l'unanimité.

## **11. Projets et Divers**

### **Intervention de Mr l'adjoint à la culture de la mairie de Wintzenheim :**

Mr Leroy exprime l'attachement de la mairie à l'école de musique et de danse même si il peut sembler parfois y avoir des désaccords, l'enthousiasme demeure constant. En témoignent les efforts de soutien financiers, la mise à dispo des locaux, du personnel, la diversité des subventions (petits financements d'instruments, frais d'écolages...)

Par rapport au projet Azariste et le souhait d'une gestion indépendante de l'école et en vue de l'avancement positif de l'évènement, Mr Leroy souligne l'importance et la priorité à l'école et de sa trésorerie et approuve l'augmentation des tarifs, il ajoute que la commune ne peut pas indéfiniment augmenter ses aides, l'emdw doit tendre à un équilibre et une forme d'autonomie.

La nouvelle convention est acquise pour 3 ans.

Il conclut :

Les tarifs doivent permettre aux familles d'y mettre les enfants mais ils doivent être suffisamment rémunérateurs pour l'école. Nous sommes fiers de l'école et de ses

professeurs. La mairie souhaite beaucoup de réussites.

La séance est levée à 21 h 45

Le Président :

P.CLAUDEL

Le Secrétaire :

Ph BAVOIS